



Fausse declaration d accident sur un vehicule sans assurance

Par **sludge**, le **16/11/2011** à **13:58**

bonjour

sur mon vehicule en stationnement un individu a pris mon numero d immatriculation de mon vl.
et a fait une declaration d accident avec fuite de mon vehicule sans qu il y ait reelement
sinistre

j ai recu du courrier de son assureur qui me demande de dercrire les faits!

j ai ete au commissariat faire une main courante que j ai envoyer a l assureur de l individu par
recomande

mon vl n est pas assure a la date du faux.

les apj (police) on t il le droit de demander l attestation d assurance du jour des faits indiquees
par l individu auteur de sa fausse declaration?

je vous informe de la suite. .